

PROCÈS-VERBAL

de recensement général

Bureau principal
de la 2^e circonscription

Élection de sept députés
Deuxième circonscription électorale, le 13 juin 1999

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-neuf, le quatorze juin à neuf heures

Le bureau principal de la deuxième circonscription, composé de:

M Pierre BRUCKER, président

et de MM

1° Ernest BOVE

2° Gilbert LAUER

3° Roger SCHUMACHER

4° Richard TURPEL

} assesseurs,

s'est réuni à l'Hôtel de Ville à Grevenmacher

M me. Roberte Fisch, choisi à cet effet par le président,
remplit les fonctions de secrétaire.

M ./.

témoins des candidats, siègent au bureau.

Le président, M Pierre BRUCKER, et les deux assesseurs,
M Gilbert LAUER et M Roger SCHUMACHER,
auxquels s'étaient joints MM ./.

./., témoins, s'étant rendus
au bureau de postes, y ont reçu les plis à l'adresse du président, que ce dernier a fait trans-
porter au siège du bureau.

Le président assume, pour assister le bureau dans les opérations de recensement,
comme calculateurs, MM ./.

La liste No 02 LSAP d' Sozialisten

M	SCHLECHTER Marcel	.4874	M	
	BREDEN John	.2713		
	HAAS Jacques	.3010		
	KUFFER Françoise	.4815		
	SCHEUER Jos	.5501		
	SIEBENALER Fr.	.2710		
	STEFANETTI Gust	.3414		

La liste No 03 DP Demokratesch Partei

M	WAGNER Carlo	.6454	M	
	BELLING Jeannot	.5338		
	BONIFAS Jeannot	.4943		
	HARTMANN André	.5066		
	MASSARD Jos. A.	.5081		
	NAGEL Maggy	.5535		
	SERTZNIG René	.4518		

La liste No 04 A.D.R. Aktiounskomitee fir Demokratie a Rentegerechtegk.

M	MEHLEN Robert	.5692	M	
	BECK Jean-Paul	.2738		
	HENSEL Yvonne	.2243		
	KOLTEN Joseph	.2304		
	REDLINGER Norbert	.2473		
	RISCHETTE Michèle	.2453		
	SCHILTZ Camille	.2455		

M. Richard TURPEL, assesseur, et M. Roberte FISCH,
secrétaire, font les opérations de calcul et de répartition sous le contrôle du bureau, confor-
mément aux art. 136, 137 et 138 de la loi électorale modifiée.

Sont élus:

<u>1</u> candidat _____ de la liste No <u>2</u> _____, MM. <u>Scheuer Jos</u>	
<u>aucun candidat de la liste no.1</u>	
<u>deux candidats de la liste no.3</u>	<u>M.Wagner Carlo</u>
<u>un candidat de la liste no.4</u>	<u>Mme.Nagel Maggy</u> <u>M.Mehlen Robert</u>
<u>aucun candidat de la liste no.5</u>	
<u>trois candidats de la liste no.6</u>	<u>M.Boden Fernand</u> <u>M.Clement Lucien</u> <u>M.Meyers-Frank M.J.</u>
<u>aucun candidat de la liste no.7</u>	

Le résultat du recensement général des suffrages et les noms des élus sont proclamés
publiquement par le président.

N'ont pas été élus les candidats suivants (dans l'ordre du chiffre de leurs suffrages):

liste No <u>1</u> _____, MM. <u>Wehenkel Milena, Denis Béatrice, Wagner Serge</u> <u>Brimeyer Jerry, Moës André, Wesquet Jean,</u> <u>Redondo Jean Laurent.</u>	
<u>liste no.2</u> MM. <u>Schlechter Marcel, Kuffer Françoise,</u> <u>Stefanetti Gust, Haas Jacques, Breden John</u> <u>Siebenaler-Ernster Francine</u>	
<u>liste no.3</u> MM <u>Belling Jeannot, Massard Jos A. Hartmann André</u> <u>Bonifas Jeannot, Sertznig René</u>	

liste no.4 MM. Beck Jean-Paul, Redlinger Norbert, Schiltz Camille
Rischette Michèle ép. Daeschler, Kolten Joseph
Hansel Yvonne, ép. Sauber

liste no.5 MM. Kayser Pit, Isekin-Mayer Doris, Heymann Valérie
Beidler Francine, Granicz Katja, Loreti Léon
Rübel Hubert

liste no.6 MM. Strotz Nicolas, Leonardy Aly, Konter Norbert
Bohnenberger Gast,

liste no.7 MM. Kox Henri, Aendekerk Raymond, Frank Raymond dit Remy
Faber Julie, Schmitt Irène, Kohn Jean Jacques
Tibesart Théo

De tout quoi le présent procès-verbal a été dressé en double et signé séance tenante par les membres du bureau principal et les témoins. Ce procès-verbal et toutes les pièces relatives à l'élection seront adressés dans les quatre jours à Monsieur le Premier Ministre, Ministre d'Etat, par les soins du président.

Un double du procès-verbal, revêtu des mêmes signatures, sera déposé au greffe du tribunal d'arrondissement de Luxembourg
~~de la justice de paix du canton~~

Fait à Grevenmacher, date qu'en tête.

Le président,

Les assesseurs,

Les témoins,

Le secrétaire,

Broscher

[Signature]

[Signature]

[Signature]